

REGLEMENT « PARENTS TESTEURS »

Article 1 : OBJET

LABORATOIRES GILBERT, société par actions simplifiée au capital social de 5 048 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 306 062 944 et dont le siège social est situé avenue du Général de Gaulle à HEROUVILLE SAINT-CLAIR (14200) (ci-après désignée « LG »), organise des tests produits « Parents testeurs » gratuits et sans obligation d'achat définis comme ci-après (ci-après désignés le ou les « Test(s) produit(s) »).

La participation au(x) Test(s) produit(s) implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les internautes participants et son application par LG.

Article 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les Tests produits consistent à permettre, aux personnes répondant aux critères demandés selon le Test produit et tirées au sort parmi celles y répondant, de pouvoir tester les produits indiqués ci-dessous.

Chaque Test produit a ses propres conditions de participation, à savoir :

1) Le Test produit des 30 (trente) lots « Lait nutritif bien-être rose 400mL + Crème de douche nutritive bien-être rose 500mL » de la marque LAINO :

Toute personne physique majeure capable, de sexe féminin, quelle que soit sa nationalité, résidant sur le territoire métropolitain français (Corse comprise), âgée de minimum 25 (vingt-cinq) ans, parent d'au moins 1 (un) enfant, peut tenter de participer au Test produit.

Le « Lait nutritif bien-être rose 400mL » et la « Crème de douche nutritive bien-être rose 500mL » de la marque LAINO sont des produits cosmétiques.

2) Le Test produit des 30 (trente) « Céréales aux légumes 200g Physiolac Bio » de la marque PHYSIOLAC :

Toute personne physique majeure capable, de sexe féminin ou masculin, quelle que soit sa nationalité, résidant sur le territoire métropolitain français (Corse comprise), parent d'au moins 1 (un) enfant âgé de 4 (quatre) à 18 (dix-huit) mois, peut tenter de participer au Test produit.

Les « Céréales aux légumes 200g Physiolac Bio » de la marque PHYSIOLAC sont des denrées alimentaires spécifiques, à savoir des préparations contenant de la farine de céréales bio à ajouter au lait maternel ou infantile correspondant à l'âge de l'enfant.

3) Le Test produit des 50 (cinquante) « Spray protection rhinite allergique » de la marque ALLERGYL :

Toute personne physique majeure capable, de sexe féminin ou masculin, quelle que soit sa nationalité, résidant sur le territoire métropolitain français (Corse comprise), peut tenter de participer au Test produit.

Le « Spray protection rhinite allergique » de la marque ALLERGYL est un dispositif médical.

4) Le Test produit des 30 (trente) lots « Eau de toilette sensualité idyllique + Monoï tropical 100mL » de la marque HEI POA :

Toute personne physique majeure capable, de sexe féminin, quelle que soit sa nationalité, résidant sur le territoire métropolitain français (Corse comprise), âgée de minimum 25 (vingt-cinq) ans, peut tenter de participer au Test produit.

L'« Eau de toilette sensualité idyllique » et le « Monoï tropical 100mL » de la marque HEI POA sont des produits cosmétiques.

La participation à tout Test produit est limitée à une personne physique majeure capable par foyer (même nom et même adresse postale).

Ne peuvent participer au(x) Test(s) produit(s) les personnes ne répondant pas aux conditions énoncées ci-dessus, les mandataires sociaux et membres du personnel de LG et des autres sociétés du groupe dont fait partie LG ainsi que les familles de ceux-ci.

A tout moment et notamment lors de l'attribution des produits à tester, LG se réserve le droit d'effectuer toute vérification qu'elle jugerait utile et de demander tout justificatif des conditions énoncées ci-dessus. Le formulaire d'inscription en ligne de toute personne non autorisée à participer au(x) Test(s) produit(s) ou pour laquelle le ou les justificatifs réclamés ne seraient pas fournis dans les délais impartis ne pourra être pris en compte par LG et entraînera l'annulation de la participation au(x) Test(s) produit(s).

LG se réserve le droit d'examiner toute activité frauduleuse et d'exclure du/des Test(s) produit(s) tout internaute participant suspect.

Article 3 : DEROULEMENT DES TESTS PRODUITS ET DESIGNATION DES PARENTS TESTEURS

Le(s) Test(s) produit(s) et son règlement sont accessibles à l'adresse URL suivante :
« https://www.hifamilies.fr/images/banque_images/reglement_parents_testeurs.pdf ».

Une copie du présent règlement sera également adressée par courrier postal à toute personne qui en fera la demande. Les frais de timbre de ladite demande d'envoi seront remboursés, sur demande de remboursement, sur la base du tarif lent « lettre » en vigueur, à raison d'un timbre par demande de remboursement. La demande devra être envoyée à l'adresse suivante :

LABORATOIRES GILBERT
Service marketing digital
Avenue du Général de Gaulle
14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR.

Les dates d'inscription au(x) Test(s) produit(s), de sélection au(x) Test(s) produit(s), d'envoi des produits et de relance pour avis sur les produits sont les suivantes :

1) pour le Test produit du lot « Lait nutritif bien-être rose 400mL + Crème de douche nutritive bien-être rose 500mL » de la marque LAINO :

- dates d'inscription : du 20 février 2019 10h00 au 13 mars 2019 23h59,
- date de sélection : le 14 mars 2019,
- dates d'envoi des produits : entre le 15 mars 2019 et le 22 mars 2019,
- date de relance pour avis sur les produits : à partir du 22 avril 2019.

2) pour le Test produit des « Céréales aux légumes 200g Physiolac Bio » de la marque PHYSIOLAC :

- dates d'inscription : du 13 mars 2019 10h00 au 10 avril 2019 23h59,
- date de sélection : le 11 avril 2019,
- dates d'envoi des produits : entre le 12 avril 2019 et le 19 avril 2019,
- date de relance pour avis sur les produits : à partir du 19 mai 2019.

3) pour le Test produit du « Spray protection rhinite allergique » de la marque ALLERGYL :

- dates d'inscription : du 10 avril 2019 10h00 au 18 avril 2019 23h59,
- date de sélection : le 19 avril 2019,
- dates d'envoi des produits : entre le 19 avril 2019 et le 25 avril 2019,
- date de relance pour avis sur les produits : à partir du 20 mai 2019.

4) pour le Test produit du lot « Eau de toilette sensualité idyllique + Monoï tropical 100mL » de la marque HEI POA :

- dates d'inscription : du 10 avril 2019 10h00 au 1^{er} mai 2019 23h59,
- date de sélection : le 2 mai 2019,
- dates d'envoi des produits : entre le 3 mai 2019 et le 8 mai 2019,
- date de relance pour avis sur les produits : à partir du 8 juin 2019.

Afin de pouvoir tenter de participer au(x) Test(s) produit(s), les internautes participants doivent s'identifier en indiquant leur identifiant et leur mot de passe ou se créer un compte à l'adresse suivante « <https://www.hifamilies.fr/mon-compte> ».

Pour se créer un compte, l'internaute participant doit indiquer son sexe, son prénom, son nom, sa date de naissance, son adresse postale complète, son adresse mail, son mot de passe, s'il attend un « heureux évènement » ou non, le nombre d'enfants qu'il a, ainsi que leur date de naissance. L'internaute participant accepte les Conditions Générales d'Utilisation et la Politique de confidentialité du site internet « <https://www.hifamilies.fr/> » en cochant la case réservée à cet effet. Enfin, l'internaute participant crée son compte en cliquant sur « Créer mon compte ».

Une fois connecté à son compte, l'internaute participant choisit le test auquel il souhaite tenter de participer et clique sur « Je participe au test ».

Par la suite, pour chacun des Tests produits, le jour de la date de sélection, un tirage au sort détermine les internautes participants sélectionnés parmi ceux répondant aux critères demandés.

A la suite de ce tirage au sort, ce même jour, les internautes participants sélectionnés et non sélectionnés reçoivent un courriel de la part de LG leur indiquant leur sélection ou non sélection au(x) Test(s) produit(s) concerné(s).

Pour chacun des Tests produits, 30 (trente) internautes participants sont sélectionnés.

A compter du jour de la date d'envoi des produits, les internautes participants ont un délai d'1 (un) mois pour tester lesdits produits et donner leur avis sur les sites des marques LG ou sur les sites partenaires communiqués par courriel aux internautes participants sélectionnés par le service marketing de LG.

Article 4 : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de connexion internet seront remboursés sur simple demande de tout internaute participant utilisant un abonnement internet faisant l'objet d'une facturation à la durée de connexion. La demande doit être faite sur papier libre indiquant les nom, prénom, adresse postale complète et adresse mail valide de l'internaute participant ainsi que la date et l'heure ou les heures de participation au(x) Test(s) produit(s), accompagnée d'un R.I.B. d'un compte bancaire ouvert en France ou d'un R.I.P. d'un compte postal ouvert en France et d'un justificatif d'abonnement internet faisant l'objet d'une facturation à la durée de connexion et adressée par courrier postal à compter de la date de clôture du/des Test(s) produit(s) et au plus tard dans les 8 (huit) jours ouvrables suivant la date de clôture du/des Test(s) produit(s), le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

LABORATOIRES GILBERT
Service marketing digital
Avenue du Général de Gaulle
14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR.

Toute demande de remboursement incomplète ou ne répondant pas aux conditions énoncées ci-dessus ne pourra être prise en compte par LG pour le remboursement des frais de connexion internet.

Les frais de timbre de la demande de remboursement seront remboursés, sur la base du tarif lent « lettre » en vigueur, à raison d'un timbre par demande de remboursement, sur simple demande accompagnant la demande de remboursement.

Les frais de connexion internet seront remboursés à tout internaute participant utilisant un abonnement internet faisant l'objet d'une facturation à la durée de connexion sur la base d'un temps de connexion estimé à 3 (trois) minutes nécessaires par participation au(x) Test(s) produit(s) au tarif de EUR 0,02 (deux centimes d'euro) toutes taxes comprises la minute, soit un remboursement total par participation et par connexion de EUR 0,06 (six centimes d'euro) toutes taxes comprises.

Toute demande de remboursement ne sera prise en compte que si elle émane de l'internaute participant ayant participé au(x) Test(s) produit(s) pour le(s)quel(s) il est demandé le remboursement des frais de connexion internet.

Un quelconque remboursement ne peut intervenir qu'à la seule condition qu'il y ait eu un débours réel de la part de l'internaute participant sous peine d'être passible de poursuites pour escroquerie. Il est rappelé que tout accès aux sites internet présentant le(s) Test(s) produit(s) s'effectuant sur une base gratuite ou d'un abonnement illimité ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est, dans ce cas, contracté par l'internaute participant pour son usage d'internet en général et que le fait pour l'internaute participant de se connecter aux sites internet pour participer au(x) Test(s) produit(s) ne lui occasionne aucun frais supplémentaire.

LG se réserve le droit d'effectuer toute vérification qu'elle jugerait utile, de demander tout justificatif et d'engager, le cas échéant, toute poursuite.

Une seule demande de remboursement des frais de connexion internet correspondant à l'ensemble des participations et connexions d'un même internaute participant au cours de toute la durée du(des) Test(s) produit(s), dans la limite d'une seule participation et connexion maximum par jour par internaute participant, même nom, prénom et adresse postale sera prise en compte par LG. Le remboursement des frais de connexion internet se fera sur la base du nombre de participations et connexions mentionnées dans la demande de remboursement et après vérification par LG de l'exactitude du nombre de participations et connexions pour lesquelles un internaute participant demande le remboursement des frais de connexion internet.

Les frais de connexion internet et ceux de timbre pour la demande de remboursement seront remboursés généralement dans les 60 (soixante) jours suivant la réception de ladite demande.

Article 5 : EXCLUSION DE RESPONSABILITE

LG se dégage de toute responsabilité à l'égard de toute blessure, invalidité, perte, accident et/ou dommage causés à l'internaute participant gagnant, du fait de la jouissance du lot décerné dans le cadre du(des) Test(s) produit(s). L'internaute participant gagnant renonce à exercer toutes revendications et/ou recours liés à l'attribution et/ou à la jouissance des lots gagnés.

LG se réserve le droit d'annuler, de reporter, de suspendre, de modifier, d'écourter ou de prolonger le(s) Test(s) produit(s) sans préavis en cas de force majeure ou si les événements le rendent nécessaire et sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

LG n'est en aucun cas responsable de la variabilité des délais postaux.

LG se dégage de toute responsabilité en cas de défaillances techniques, matérielles ou logicielles du site du(des) Test(s) produit(s), de quelque nature que ce soit, notamment et non exclusivement des virus ne permettant pas le bon déroulement du(des) Test(s) produit(s).

Article 6 : DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Le présent règlement est expressément régi par le droit français.

Il ne sera répondu à aucune demande ou réclamation orale concernant le(les) Test(s) produit(s) (en ce compris la désignation des gagnants) et l'application ou l'interprétation du présent règlement. Toute contestation ou réclamation relative au(x) Test(s) produit(s) et/ou au(x) tirage(s) au sort devra être formulée par écrit à l'adresse postale suivante :

LABORATOIRES GILBERT
Service marketing digital
Avenue du Général de Gaulle
14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR.

Tout différend ou litige concernant le(s) Test(s) produit(s) fera l'objet d'un règlement à l'amiable entre les parties.

Aucune contestation ou réclamation relative au(x) Test(s) produit(s) et/ou au tirage au sort ne sera prise en compte 8 (huit) jours après la clôture du/des Test(s) produit(s).

Article 7 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Toute reproduction, toute représentation ou toute exploitation de tout ou partie des éléments (i) composant les sites internet des marques HI FAMILIES, LABORATOIRES GILBERT, PHYSIOLAC, LAINO, HEI POA et tout support sur lequel est(sont) présent(e) le(s) Test(s) produit(s), notamment et non exclusivement sur la page du site de la marque HI FAMILIES à l'adresse suivante « <https://www.hifamilies.fr/> », sur la page du site de la marque LABORATOIRES GILBERT à l'adresse suivante « <https://www.labogilbert.fr/> », sur la page du site internet de la marque PHYSIOLAC à l'adresse suivante « <https://www.physiolac.fr/> », sur la page du site internet de la marque LAINO à l'adresse suivante « <https://www.laino.fr/> », sur la page du site internet de la marque HEI POA à l'adresse suivante <https://www.heipoa.fr/>, sur la page du site internet de la marque ALLERGYL à l'adresse suivante <https://www.allergyl.fr/> ou (ii) apposés sur les lots, sont strictement interdites.

Les marques (i) figurant sur les sites internet de la marque HI FAMILIES et sur tout support sur lequel est(sont) présent(e) le(s) Test(s) produit(s), notamment et non exclusivement sur la page du site internet de la marque HI FAMILIES à l'adresse suivante « <https://www.hifamilies.fr/> » ou (ii) apposées sur les lots, sont la propriété pleine et entière des sociétés du groupe dont fait partie LG et ont fait l'objet d'un dépôt auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle en vue de leur protection.

Article 8 : DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel communiquées par les internautes participants sont nécessaires au bon déroulement du/des Test(s) produit(s) (notamment pour la sélection des internautes participants, l'envoi des produits et le remboursement des frais de connexion internet si l'internaute participant en a fait la demande). Elles sont confidentielles et ne seront utilisées par LG que pour la finalité exposée précédemment et dans le respect des dispositions légales en vigueur. Si les internautes participants ne communiquent pas leurs données personnelles, ils ne pourront pas participer au(x) Test(s) produit(s) et/ou ne pourront pas recevoir leurs produits si leur participation a été retenue et ne pourront pas voir leurs frais de connexion internet remboursés s'ils en ont fait la demande. Les données collectées sont

conservées le temps de l'opération marketing et sont destinées au service marketing et au service communication de LG.

Conformément à l'article 13 du Règlement Général sur la Protection des Données, les internautes participants bénéficient du droit de demander à LG l'accès à leurs données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à leurs données, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité de leurs données. Les internautes participants peuvent également définir les directives relatives au sort de leurs données en cas de décès. Pour exercer ces droits, les internautes participants s'adresseront à LG par courrier à l'adresse suivante :

LABORATOIRES GILBERT
Service marketing digital
Avenue du Général de Gaulle
14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR.

LG est en outre dotée d'un délégué à la protection des données dont les coordonnées sont les suivantes : dpo@labogilbert.fr.

Pour le cas où LG ne donnerait pas suite aux demandes formulées par les internautes participants, elle informe ceux-ci sans tarder des motifs de son inaction et au plus tard dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande ainsi que son droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, ce délai pouvant être prorogé une fois.